

Questions orales

● (1420)

Étant donné que la dette atteint 22.2 p. 100 du produit national brut et qu'elle a augmenté considérablement depuis quatre ans, comme le ministre a dit qu'il ne la considère pas comme un fardeau, il pourrait peut-être nous éclairer en indiquant à quel niveau elle en deviendra un et à quel moment la dette nationale devient-elle un élément de dissuasion...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député doit savoir que sa question est hypothétique.

M. Andre: Le ministre a porté un jugement, monsieur le président, sur les répercussions de la dette nationale, et j'ai pensé qu'il était raisonnable de lui demander à quel moment il y aura lieu de s'inquiéter.

Le ministre essaie de nous décrire la situation sous un jour favorable en comparant la dette nationale actuelle à celle d'il y a 25 ans pendant la période d'après-guerre, et en faisant remarquer que depuis 1952 la dette a diminué. Or, il a négligé de dire, ce qu'il aurait dû faire, que depuis 1975 la dette a quadruplé.

D'après le ministre quand va-t-on observer une inversion de cette tendance de sorte que l'on assistera à des conditions analogues à celles de l'après-guerre alors que la proportion du PNB que représentait la dette nationale était à la baisse?

M. Buchanan: Monsieur le président, comme je l'ai dit au député hier, nous prévoyons que, à la fin de l'année, la dette nationale représentera à peine plus de 22 p. 100 de notre produit national brut atteignant à peu près le niveau d'il y a dix ans. Comme le député l'a signalé, la dette a baissé au-dessous de ce niveau au cours de la dernière décennie pour augmenter de nouveau depuis trois ou quatre ans. Mais ce chiffre est considérablement plus bas. En 1962, la dette se situait à 33 p. 100, en 1952, à 52 p. 100, et en 1947, à 110 p. 100 du PNB, son niveau actuel ne devrait donc pas époustouffler les Canadiens.

LA DETTE GLOBALE DU CANADA

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au président du Conseil du Trésor à propos de son communiqué du 19 février. J'ai l'impression qu'une fois de plus on a profité de l'occasion pour se livrer à du camouflage politique, car on dit dans le communiqué que la dette nette de notre pays pour 1979-1980 s'élèvera à environ 64,672 millions de dollars, alors que, pour d'étranges raisons, on omet de dire à combien s'élèvera notre dette totale. Elle n'est pourtant pas difficile à calculer. D'après moi, elle s'élèvera à 110 ou 111 milliards de dollars pour l'exercice financier 1979-1980.

Le ministre aurait-il l'obligeance d'admettre ce chiffre ou alors de nous en citer un autre? Pourquoi a-t-il ainsi camouflé le montant de notre dette globale?

L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, cela n'a aucun sens.

Des voix: Bravo!

M. Buchanan: J'ai expliqué clairement hier qu'il s'agissait du montant net de la dette nationale, c'est-à-dire les obligations non échues, les billets du Trésor, et les intérêts moins les

[M. Andre.]

avoirs net que nous possédons dans les sociétés de la Couronne, les prêts, les investissements et ainsi de suite. Le député parle de la dette nette, et c'est bien comme telle que je l'ai qualifiée.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, c'est loin de n'avoir aucun sens. J'ai ici un document qui fait mention d'une dette publique nette de 64 milliards de dollars. Ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi le ministre n'a pas fait connaître aux Canadiens le montant de notre dette globale brute. Ces espaces sont laissés en blanc sur le document. Si le ministre sait à combien s'élève notre dette publique nette, il sait sans doute également à combien s'élève notre dette publique brute pour 1979-1980. Pourquoi ce camouflage?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas voulu camoufler quoi que ce soit.

M. Alexander: Pourquoi ce montant ne figure-t-il pas dans votre communiqué?

M. Buchanan: Le député n'a pas en main les mêmes documents que moi. Les miens font état de la dette nette et du P.N.B.

M. Alexander: Cette feuille m'est parvenue avec votre communiqué de presse. La voici.

M. Buchanan: C'est parfait. La mienne donne le montant de la dette nationale brute. J'ai parlé clairement de la dette nationale brute dans mes observations. Je suis enchanté d'en donner au député le montant approximatif; de mémoire, je dirais qu'il se situe entre les 100 et les 110 milliards de dollars bruts.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire pour le président du—comment s'appelle-t-il donc?—du Conseil ministériel de l'expansion économique. Voilà ce que j'appelle un titre ronflant. J'aimerais maintenant revenir au fardeau, et demander au patron du président du Conseil du Trésor s'il est d'accord avec son collègue quand celui-ci affirme que cette dette est loin de constituer un fardeau à la croissance économique. Ma question est simple: le ministre a-t-il une réponse simple à donner à cette question très facile?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil ministériel de l'expansion économique): Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec le président du Conseil du Trésor.

* * *

● (1425)

L'EMPLOI

L'AVENIR DES PROJETS D'EXTENSION DES SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Il a été confirmé dans le budget d'hier que les programmes qui concernent particulièrement l'emploi des femmes seraient réduits, et que les crédits affectés aux programmes de formation de la main-d'œuvre qui revêtent une si grande importance pour bien des femmes partout au Canada seraient amputés de 23 millions de dollars.